

## ANNEXE IV

### INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Aéroport, route de l' / Notre-Dame, avenue	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Bégon, avenue / La Pérade, rue de	nord	en tout temps
	ouest	en tout temps
Cap-Rouge, côte de / Provancher, rue	ouest	en tout temps
Chaudière, boulevard de la / Promenade-des-Sœurs, rue de la	ouest	en tout temps
Chaudière, boulevard de la / Provancher, rue	nord	de 7 heures à 22 heures
	est	de 7 heures à 22 heures
Chauveau, boulevard / Benjamin-Sulte, avenue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Chauveau, boulevard / Étincelle, rue de l'	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Chauveau, boulevard / Notre-Dame, rue	sud	en tout temps
Duplessis, autoroute / Jules-Verne, avenue	est	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Église, route de l' / Jules-Dallaire, rue / Accès privé	est	en tout temps
Église, route de l' / L'Isle-Dieu, avenue	est	en tout temps
Église, route de l' / Roland-Beaudin, avenue	ouest	en tout temps
Hochelaga, boulevard / Lavigerie, avenue	sud	de 7 heures à 22 heures
Jean-Gauvin, route / Hêtrière, rue de l' / Charles-Albanel, rue	est	en tout temps
Jules-verne, avenue / Accès privé (Loblaws)	est	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre
Laurier, boulevard / Chanoine-Morel, avenue du	sud	en tout temps
Laurier, boulevard / Germain-des-Prés, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
Laurier, boulevard / Gouverneurs, avenue des	sud	en tout temps
Laurier, boulevard / Jean-De Quen, avenue	sud	en tout temps
Laurier, boulevard / Joseph-Rousseau, avenue	nord	en tout temps
	sud	en tout temps

**ANNEXE IV**

**INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE  
RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE**

<b>Intersection</b>	<b>Approche</b>	<b>Période d'interdiction</b>
Laurier, boulevard / Maguire, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
Laurier, boulevard / Marguerite-Bourgeoys, avenue	nord	en tout temps
Laurier, boulevard / Père-Vaultier, avenue du	sud	en tout temps
Laurier, boulevard / Robert-Bourassa, autoroute	sud	en tout temps
Laurier, boulevard (voie de desserte) / Robert-Bourassa, autoroute	est	en tout temps
Laurier, boulevard / Sauvé, rue / Accès privé (stationnement Place Sainte-Foy)	sud	en tout temps
Laurier, boulevard (voie de desserte) / Sauvé, rue	ouest	en tout temps
Le Gendre, avenue / Blaise-Pascal, avenue / Capitaine-Bernier, rue du	sud	de 7 heures à 22 heures
Maguire, avenue / Sheppard, rue / Accès privé	est	en tout temps
McCartney, avenue / Grandjean, rue	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Myrand, avenue / Chapdelaine, avenue	ouest	en tout temps
Neilson, boulevard / Liège, avenue de	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Nérée-Tremblay, avenue / Chapdelaine, avenue	sud	de 7 heures à 22 heures
	est	de 7 heures à 22 heures
Notre-Dame, rue / Frenette, rue	est	en tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / Robert-Bourassa, bretelle de l'autoroute / Vallon, route du	nord	en tout temps
	sud	en tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / Bégon, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Bourgogne, avenue de	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	en tout temps
Quatre-Bourgeois, chemin des / Compagnons, avenue des	nord	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / De Villers, rue / Samuel-King, rue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Duchesneau, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures

## ANNEXE IV

### INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

Intersection	Approche	Période d'interdiction
Quatre-Bourgeois, chemin des / Église, route de l'	nord	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Médecine, avenue de la (privée) / Prével, place de	nord	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Monseigneur-Grandin, rue / Roland-Beaudin, avenue	nord	en tout temps
	sud	de 7 heures à 22 heures
Quatre-Bourgeois, chemin des / Wilfrid-Pelletier, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Holland, avenue	sud	de 7 heures à 22 heures
René-Lévesque Ouest, boulevard / Myrand, avenue	nord	en tout temps
René-Lévesque Ouest, boulevard / Thornhill, avenue	sud	en tout temps
Saint-Félix, rue / Grandes-Marées, rue des / Pamphile-Le May	est	en tout temps
	ouest	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Charles-Fitzpatrick, avenue / Accès privé	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Église, route de l'	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Fabre, avenue	nord	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Charles-Huot, avenue / Gignac, côte à	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Lavigerie, avenue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Saint-Louis, chemin / Liège, avenue de	nord	en tout temps
Saint-Louis, chemin / Sheppard, rue / Accès privé	ouest	de 7 heures à 22 heures
Saint-Louis, chemin / Teillet, rue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Alain, rue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Arthur-Rousseau, rue	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures

## ANNEXE IV

### INTERDICTION D'EFFECTUER UN VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE RÉSEAU LOCAL – ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE

<b>Intersection</b>	<b>Approche</b>	<b>Période d'interdiction</b>
Sainte-Foy, chemin / Beauregard, rue	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Bon-Air, avenue du	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Chevremont, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Jacques-Berthiaume, rue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / La Suète, route de	nord	en tout temps
Sainte-Foy, chemin / Mélèzes, rue des	nord	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Moreau, avenue	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Sainte-Foy, chemin / Myrand, avenue	nord	en tout temps
	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Nérée-Tremblay, avenue	nord	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Robert-Bourassa, autoroute / Vallon, route du	nord	de 7 heures à 22 heures
	sud	de 7 heures à 22 heures
Sainte-Foy, chemin / Séminaire, avenue du (privée) / Accès privé	nord	en tout temps
Sheppard, rue / Chanoine-Morel, avenue du	nord	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	sud	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	est	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
	ouest	de 7 heures à 16 heures, du lundi au vendredi
Watt, rue / Blaise-Pascal, avenue	sud	de 7 heures à 22 heures, de mai à octobre